

N° organisateur : 058213
Clémentine Pasquet

Réf. : Mars2R/E239795

Clémentine
[Adresse]
[Code postal] [Ville]

Événement : [INTITULE EVENEMENT] (E239795)

| Détail du virement pour la période du 16/03/2017 au 31/03/2017 | | | |
|--|--------------------------------------|--|---------------------------------|
| Ventes réalisées sur la période | Commissions Weezevent sur la période | Revenu Net Organisateur sur la période | Virement effectué au 01/04/2017 |
| 200,00 € | 12,14 € | 187,86 € | 187,86 € |

* Le compte bancaire du bénéficiaire sera crédité entre 1 et 3 jours ouvrés après l'ordre de virement.

| Détail indicatif pour votre déclaration de TVA sur la période du 16/03/2017 au 31/03/2017 | | | |
|---|--------------------|-------------------|----------|
| Taux de taxe renseigné par vos soins | Base de revenu TTC | Base de revenu HT | Taxe due |
| 0% | 187,86 € | 187,86 € | 0,00 € |

** Il existe deux manières de calculer les arrondis liés à la TVA : faire la somme des lignes d'articles arrondies ou faire l'arrondi de la somme des lignes d'articles. Le choix retenu ici est d'appliquer l'arrondi de la somme des lignes en partant du TTC.

Quelle que soit la méthode utilisée, il peut exister des décalages de quelques centimes comme l'explique cet article : <http://bit.ly/28KDFiE>

*** Dans l'éventualité où vous auriez renseigné un mauvais taux de TVA dans l'interface Weezevent, nous vous invitons, pour les prochaines ventes, à modifier dès que possible ce taux dans l'interface. Pour votre déclaration de taxe sur les ventes effectuées au mauvais taux, nous vous invitons à saisir ces recettes au taux auquel vous auriez dû les vendre et à conserver tous les justificatifs vous permettant d'appliquer ce taux en cas de contrôle.